

De bleu vêtus

Francis Back

Special Issue, 1993

« Foi et culture feray valoir » : le petit séminaire de Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8465ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Back, F. (1993). De bleu vêtus. *Cap-aux-Diamants*, 16–18.



DE BLEU VÊTUS

Deux élèves du Petit Séminaire vers 1690. Celui de gauche porte la tenue d'hiver, comprenant mitaines, bas d'étoffe et mocassins. Il a pris soin de rabattre les ailes de son «tapabord» afin de bien protéger son visage de la poudrerie. Celui de droite porte des bas de toile utilisés pendant la belle saison. Illustration originale de Francis Back. (Collection «Cap-aux-Diamants»).

L'uniforme était le gardien de la vertu et un signe de reconnaissance. Il enflait la tête de certains, en faisait rire d'autres. Mais un jour, les moutons bleus disparurent du paysage...

par Francis Back

IL Y A CINQUANTE ANS À PEINE, LES ÉLÈVES DES collèges classiques de la province étaient tous vêtus d'un même uniforme: capot bleu serré à la taille par une large ceinture de laine. Nous devons cette tradition, qui s'étendra sur près de trois siècles, au Petit Séminaire de Québec.

Entretenir l'esprit d'union

Les origines de ce costume d'écolier sont directement liées à la fondation en 1668 du Petit Séminaire. Les auteurs du premier règlement de cette institution stipulent qu'«afin de ne pas se conformer à ce siècle corrompu dans leurs habits» et pour entretenir l'esprit d'union, les élèves seront tous habillés d'un bonnet et d'un capot bleu à la canadienne passepoilé de blanc. Chaque détail a son importance: les bas et les caleçons seront de toile en été et d'étoffe en hiver.

Afin de soulager les familles démunies, le Séminaire se charge de fournir l'habillement des élèves. Sous le Régime français, ce trousseau se compose d'un bonnet de nuit, deux «tapabords» (casquette dont les bords peuvent se rabattre), deux capots, deux culottes, deux caleçons, deux paires de chaussons et de mitaines. Pour se chauffer on donne en plus des souliers, des galoches (sabots de cuir à semelle de bois) et des mocassins. Des chemises, une ceinture de laine et des cravates viennent compléter l'ensemble.

Au début, cet uniforme ne fut pas accepté d'emblée. Certains le trouvaient par trop «canadien» et d'autres trop dispendieux. Mais en 1701, l'abbé Charles de Glandelet affirme qu'il est finalement accepté de tous. C'était sans compter le procureur du Séminaire des Missions étrangères à Paris. Les élèves des collèges dirigés par les jésuites en France étant le plus souvent modestement vêtus de gris et de brun, en 1704 notre procureur remet donc en question l'uniforme du Petit Séminaire de Québec: «Je voudrais à ce sujet vous demander pourquoi vous habillez le Petit Séminaire de bleu; cela fait une différence de vingt sols par aune d'étoffe pour eux. À quoi sert ce bleu et ne serait-il pas plus modeste que leurs capots fussent bruns?». Mais à Québec on reste ferme et on réplique «qu'étant en possession de tout temps de cette couleur à laquelle on est accoutumé, ce changement paraîtrait étrange. C'est ce qui distingue les élèves du Séminaire [de Québec] surtout en leur manière. Chaque pays chaque guise!»

Toutefois, par mesure d'économie, on installe à Québec des métiers à tisser et, à la ferme Saint-Michel, un moulin à fouler. Aussi en 1714, l'intendant Michel Bégon peut-il écrire qu'«on fait au Séminaire des étoffes noires pour l'habillement des prêtres et des bleues pour celui des pensionnaires».

Avec le temps, le goût de la parure et du clinquant s'étant sournoisement introduit parmi les élèves, une directive du XVIII^e siècle vient rappeler à l'ordre les excentriques. Les écoliers «porteront

les cheveux courts et on ne souffrira jamais qu'ils les aient artistement frisés, ni poudrés d'une manière trop remarquable» et surtout «que jamais l'on ne voit dans le Séminaire ni redingotes, ni vestes rouges ou d'autre couleur éclatante, ni de grandes manchettes aux chemises, ni de manchons, ni de boucles à brillants, ni de galon d'or ou d'argent, ni de bas de soie, ni de souliers de castor, ni de plumets, ni de chapeau blanc ou d'autre couleur, ni de boutons à brillants ou de métal sur leurs capots, ni d'autres ornements».

Une époque de changements

À la fin du XVIII^e siècle, dans un désir de rendre le costume des élèves du Petit Séminaire «mitoyen entre l'habit ecclésiastique et l'habit laïc», on élimine le capuchon du capot et on en allonge les basques jusqu'aux chevilles. De cette opération résulte un habit bâtard se situant à mi-chemin entre le capot des habitants et la soutane du clergé. Bien que les règlements du Séminaire soient silencieux à ce sujet, il semble que vers 1837 on modernise la coupe du capot pour la rapprocher de celle d'une redingote. Seuls demeurent au cours de ces changements la couleur bleu foncé, les coutures rehaussées de blanc et le terme de capot d'écolier pour désigner ce vêtement.

En ce qui a trait aux coiffures, le «tapabord» porté à l'origine est abandonné en 1726. Aucune coiffure n'est prescrite par la suite, mais vraisemblablement le tricorne l'a remplacé. Dans les trois premières décennies du XIX^e siècle, l'iconographie nous apprend que les hauts-de-forme sont en vogue parmi les élèves. Mais ce règne est de courte durée. Dans les années 1830, les chapeliers de la Haute-Ville offrent déjà aux «messieurs des différents collèges» des casquettes à visière dont ils semblent friands. Le Petit Séminaire n'admet officiellement cette coiffure qu'en 1842, et l'année suivante, dans le but d'éliminer la bigarrure, des «casquettes de drap bleu ornées d'un galon de soie verte et d'une nervure blanche» sont imposées à tous. En hiver le bas de la casquette est agrémenté d'une bande d'astrakan.

La ceinture qui enserre le capot n'a pas échappé, elle aussi, à de nombreuses modifications. À l'origine elle aurait été blanche, mais «elle devint peu à peu chamarrée de toutes les couleurs mélangées avec un goût sauvage». En 1838, on opte pour une ceinture verte qui devient obligatoire deux ans plus tard. Pourquoi avoir choisi cette couleur? En 1850, un élève du Petit Séminaire nous donne la réponse: «Le vert c'est l'emblème de l'espérance, c'est donc une couleur qui convient particulièrement à de jeunes étudiants».

On suit l'exemple

L'uniforme du Petit Séminaire de Québec servira de modèle aux autres institutions d'enseignement fondées par la suite. Le Petit Séminaire de Montréal, qui voit le jour en 1773, opte pour un costume similaire. On se démarque cependant par le port de la ceinture fléchée qui fait place à une modeste ceinture noire pour les élèves se destinant à la prêtrise. Ainsi note-t-on au gré des collèges quelques variantes. Au Petit Séminaire de Nicolet le capot est noir à passepoil blanc; à Chambly on adopte une ceinture rouge; à Saint-Hyacinthe elle est bleue. Les écoles de villages suivent l'exemple. Nous savons qu'en 1804 les élèves de Saint-Eustache et de Verchères portent un uniforme inspiré de celui de Québec. Nous trouvons même des traces de ce costume en Acadie. À une époque où l'accès au savoir est un luxe que peu ont le pouvoir de s'offrir, il est permis de croire que les nouveaux élèves revêtaient avec fierté ce costume distinctif. En 1778, un habitant de Montréal se plaindra même du fait que dès qu'un enfant est «admis à endosser un capot bleu, une ceinture à flèche [c'est-à-dire fléchée], une aiguillette, il croit tout savoir!»

Rempart de vertu

À en croire nombre d'écrits, le fait de vêtir les élèves de la province d'un uniforme aisément repérable était un gage certain de leur bonne conduite. On prête en effet à ce costume le pouvoir de «contenir dans le devoir ceux qui le portent» et celui d'«éloigner le goût du luxe et de la parure qui bien des fois efface dans un enfant



Cet élève a été dessiné par John Lambert en 1806. À cette époque, les écoliers du Petit Séminaire de Québec sont vêtus d'un curieux habit tenant à la fois du capot et de la soutane. Ce vêtement à l'esthétique plus que discutée sera abandonné dans les années 1830. (John Lambert. «Travels Through Canada...», Londres, 1814).



Cette aquarelle de James Grant nous présente deux élèves des années 1840. La coupe de l'uniforme s'est modernisée. Ils sont coiffés de la casquette tolérée en 1842 et approuvée l'année suivante. («Album Viger». Bibliothèque municipale de Montréal).



Ce daguerréotype nous montre les finissants du Petit Séminaire de l'année 1850-1851. Ce document est le plus ancien témoignage photographique du costume d'écolier. (Archives du Séminaire de Québec).



Adrien Papineau, élève au Petit Séminaire en 1867. Sur cette photographie, une main a pris soin de colorer en vert la ceinture, geste qui semble montrer l'attachement que l'on portait à cette dernière. (Fonds Girouard. Archives de la Fondation Lionel-Groulx).

les grâces dont la nature a voulu l'embellir». De plus, l'uniforme d'écolier aurait la propriété d'attirer «le respect et la considération de ceux qui le leur voient porter. À leur habit on reconnaît qu'ils [les élèves] appartiennent à une maison recommandable tant par sa fin et par ceux qui la conduisent». Mais pour ce qui est du respect, l'effet désiré semble parfois avoir fait défaut. Philippe Aubert de Gaspé, qui a revêtu l'uniforme du Petit Séminaire de 1798 à 1804, nous apprend que «les polissons de la ville de Québec nous appelaient moutons bleus et nous criaient bé! bé! dans les rues».

L'abandon du costume

En 1887, l'abbé Charles Trudelle remarque avec amertume que «les écoliers n'ont pas l'esprit de leur état autant qu'autrefois. À présent, dès qu'un écolier est en vacances, ou dès qu'il peut le faire pendant l'année scolaire, il quitte la marque distinctive de son état, le capot bleu est barré». En effet, certains élèves commençaient à trouver cet uniforme désuet, voire inconfortable. Déjà en 1819, un voyageur anglais avait finement observé que si le costume d'écolier était bien adapté aux hivers canadiens, lors des chaleurs de l'été il devait s'avérer étouffant, voire nuisible, pour la santé des élèves. Mais on désire maintenir la tradition. En 1922, il est confirmé que tout élève «qui sera pris à fumer sur la rue ou qui n'aura pas son costume sera mis à la porte du Séminaire sans autre avertissement». On consent cependant à quelques assouplissements lors d'activités sportives. En 1919, on permet aux élèves qui jouent au hockey de porter des chandails afin de ménager leurs capots, et en 1929, ceux qui pratiquent le tennis peuvent vêtir un habillement approprié.

Ce sont finalement les pénuries de tissus provoquées par la Deuxième Guerre mondiale qui auront raison de ce costume hérité du XVII^e siècle. En 1943, faute de tissu bleu, le port du capot devient facultatif. Puis en 1949 on opte pour un uniforme modernisé: veston bleu marine orné du blason de M^{gr} de Laval, pantalon gris, chemise blanche et cravate marron.

Cette décision aura un effet d'entraînement immédiat. Dans les mois qui suivent, les collègues du Québec abandonneront le port du capot et de la ceinture et mettront à la page la jeunesse estudiantine de la province. Faut-il regretter la fin de cette tradition tricentenaire? En 1951, on rappelle qu'«il y avait longtemps que les élèves avaient cet habillement en aversion». Pire, certains élèves refusaient d'entrer dans les collèges classiques par crainte d'avoir à endosser cet uniforme datant d'une autre époque.

Le rapide abandon du costume d'écolier peut être considéré comme l'un des signes de la Révolution tranquille. Les autorités du Petit Séminaire ont-elles été complices de ce mouvement d'idées? La lecture des textes laisse supposer que la pénurie de tissu n'a été qu'un prétexte pour mettre au diapason de la société les enfants dont elles avaient la charge. C'est pour toutes ces raisons que les moutons bleus disparurent du paysage québécois. ♦

Francis Back est illustrateur.